

## Séance du jeudi 17 novembre 2022

Date de la convocation : jeudi 10 novembre 2022

**Membres titulaires en  
exercice : 59**

*L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne*

**Présents : 36**

**Présents non votants :  
4**

**Représentés : 7**

**Votants : 39**

**Présents votants :** Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Jean-Pol BUVIGNIER, Patrice CHARTON, Sabrina DEJEAN, Hervé FABRE, David GABRIEL, Marie-Cécile GEORGE, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Maurice LOCARDEL, Vincent LOMBART, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Mireille MOREL, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Karine PATRIS, Nathalie PHILIPPOT, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Régis SOLTISIAK, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE

**Représentés :** Jean-Louis ADRIAN, Cédric GARAT, Clarisse JACQUET, Gérard L'HUILLIER, Lidwine LINARD, Michel MOREAU, Anne RAMAND

**Excusés :** Didier CHASSEIGNE, Alain CHAUDRON, Mathilde DECHEPPE, Frédéric ERNST, Clément FEVEZ, Patrick GROSS, Jean-Marc ILIC, Chantal JEANSON LAMBERT, Raymond LECLERC, Marc NICOLAS

**Absents :** Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Robert BRENEUR, Cyril CHARLES, Sophie CHARRIOT, Fabien CHASTEL, Patrice DEFOULOY, Viviane DOLIZY, Sylvain FOURES, Hervé GAND, Serge GAUGUIER, Armelle GONDOUIN, Julien GUYOT, Raphael HUMBERT, Jean-Marie HURAUT, Marie-Thérèse HURAUT, Françoise KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Nicolas MAURER, Pascal MICHEL, Céline PHILIPPOT, Julien PINET, Cédric POLMARD, Yannick SANGNIER, Angélique THILL, Michel VARNUSSON, Francis WITZ, Yannick PEZET

**Secrétaire de séance :** Christian WEISS

**DE\_2022\_079 - Objet : Adhésion à Scènes et Territoires**

RF PREFECTURE DE BAR-LE-DUC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/11/2022 055-200066140-20221117-DE_2022_079-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente expose,

Dans le cadre du projet de ciné-rencontre porté par le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes, la collectivité est amenée à utiliser du matériel de projection et de sonorisation du parc de matériels scéniques de l'association Scènes et Territoires.

Afin de faciliter l'accès à ce type de matériel, la Présidente propose l'adhésion de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne à Scènes et Territoires pour l'année 2022.

Le montant de l'adhésion est de 30 euros par an.

La location du matériel du parc scénique est soumise à des tarifs proposés par devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'adhérer à Scènes et Territoire et de verser une participation de 30 euros à ce titre.
- de dire que ce montant est inscrit au Budget Primitif 2022
- d'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à l'application de la présente décision

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23 novembre 2022 et publié ou notifié le 23 novembre 2022
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La Présidente,  
Madame AUBRY Martine